

28 - Vie étudiante - Subvention à ESN Besançon - Forum «Ça Me Dit l'International»

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à une association étudiante, ESN Besançon, l'association des étudiants internationaux.

Pour la 7^{ème} année consécutive, l'association étudiante ESN Besançon œuvre pour l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux ainsi que pour la promotion de la mobilité internationale. Tout au long de l'année, ESN organise et propose aux étudiants de nombreuses activités qui permettent aux internationaux et aux Bisontins de se rencontrer et de partager leur expérience.

ESN a souhaité apporter sa contribution à la Journée Portes Ouvertes de l'Université de Franche-Comté, en organisant le Forum «Ça Me Dit l'International».

La manifestation «Ça Me Dit l'International» a eu lieu le samedi 7 février 2015. Elle a comporté deux forums de la mobilité internationale : l'un à l'UFR Lettres (centre-ville) et l'autre à la Maison des Etudiants (campus de la Bouloie), le but étant de promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes lycéens et étudiants franc-comtois tout en leur permettant d'interagir avec des étudiants internationaux de Besançon. Dans la même optique, l'Association organisera le 12 mars prochain un «cultural market», événement axé autour de la découverte culinaire et des langues, auquel seront conviés plusieurs centaines de lycéens et étudiants internationaux.

La Ville est sollicitée pour un appui financier et logistique (communication).

Il est proposé d'attribuer à l'Association une subvention de 1 100 €.

En cas d'accord sur cette proposition, la somme sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à verser une subvention de 1 100 € à ESN Besançon, au titre de l'organisation de la manifestation «Ça Me Dit l'International» 2015.

«M. LE MAIRE : C'est pour expliquer à nos étudiants franc-comtois que la mobilité internationale c'est important. Donc il faut leur permettre aussi à eux de bouger et de rencontrer des étudiants internationaux à Besançon.

Quels sont ceux qui sont contre ? Je n'en vois pas. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Il n'y en a pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 25 février 2015.